



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2009-2010
PV n°6 : réunion du 15/01/2010 (18h30) à Monceau

Présents : F. Appels, R. Appels, D. Hanotiaux, J. Lecrivain, G. Lorent, E. Penay, J.-M. Raquez, A. Robert, P. Vacavant
Excusés : F. Charneux, J.-M. Tagliafero, J.-R. Moyart, D. D'Haene, B. Scherpereel
Invités : L. Lopez

Avant d'entamer la réunion, le Président souhaite ses meilleurs vœux aux membres du groupement.

A l'annonce de la nouvelle absence de Madame Dominique D'Haene, plusieurs membres du groupement réagissent et demande l'application du PA 48 (point e) :

ARTICLE 48 : LE GROUPE PARLEMENTAIRE PROVINCIAL

- a) Par province, le Groupe se choisit, aux conditions de l'Article PA.59, un Président, un Secrétaire et un Trésorier dont les noms seront renseignés au calendrier régional et publié sur le site Internet de l'A.W-B.B.
- b) Le Groupe peut se compléter en cours de session si des places sont vacantes, en respectant les Articles PA.44 et 62 et en faisant ratifier son choix à la plus prochaine A.P. Il ne peut être fait appel à des candidats au cours des A.P.
Un candidat Parlementaire ayant échoué (voir article PA.62) aux élections provinciales ne peut être coopté la saison suivante.
- c) Le Groupe se renouvelle, si possible, par cinquième, chaque année.
- d) Tout Parlementaire à uniquement une voix consultative à l'A.P.
- e) **Le Parlementaire absent soit à une A.G., soit à 3 séances consécutives ou à 5 séances non consécutives de son Groupe, au cours de la même saison, pourra être démis de son mandat.**
- f) Au moins une fois par an, sur invitation du Président du Groupe, les Parlementaires se réuniront avec le C.P. et le C.P.D. pour débattre des mesures à prendre en vue de la promotion du Basket-ball dans leur province.
- g) Pour le 1er juillet, chaque Groupe fera parvenir au S.G. et au Secrétaire du C.P., les noms et adresses des Président, Secrétaire, Trésorier et des autres membres.
- h) Les P.V. des séances seront envoyés au S.G. qui les fera publier sur le site Internet de l'A.W-B.B.
- i) La délégation aux A.G. sera constituée suivant les prescriptions **des statuts de l'asbl AWBB (art.9)** et communiquée au S.G.
- j) Les frais du Groupe sont à charge des clubs de sa province.
- k) Le Groupe désignera un de ses membres pour siéger à la Commission Législative.

Sur base des PV publié, on peut en effet constaté que Madame D'Haene a été absente à 6 reprises depuis le début de la saison pour une seule présence (réunion du mois de juin).

Suite à un vote secret, le groupement décide de retirer son mandat de parlementaire à Madame Dominique D'Haene. Cette décision prend effet immédiatement.

Un courrier sera envoyé au Conseil d'administration via le secrétariat général afin que cette décision soit actée par le CA.

L'intéressée sera prévenue par le Président de notre groupement.

1. Approbation du PV n°5 du 7/12/2009

Le PV tel que publié sur le site est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé les membres

➤ **Commission Législative :**

Notre représentant nous fait part de l'état d'avancement des travaux. Il faut souligner le travail mené afin de pouvoir discuter a priori des modifications statutaires. L'ensemble des propositions de modifications font l'objet d'un débat au sein du groupement. Toutefois, les membres se réservent le droit de rediscuter de certaines modifications après avoir pu les examiner de manière plus approfondie. Les modifications concernées feront l'objet d'un nouveau débat contradictoire lors de la réunion de février.

3. Analyse des PV des différentes instances parus depuis la dernière réunion

Néant

4. Suivi des propositions de modification

Les propositions de modifications seront présentées à la législative. Le groupement soumettra une nouvelle proposition de modification concernant le PJ 45.

5. Réunions décentralisées : calendrier

Pour les réunions décentralisées :

- Le 20/01/2010 à Monceau à 18.30 heures
Seront présents : Guy LORENT, Fabrice APPELS, Pascale VACAVANT, Daniel HANOTIAUX, André ROBERT
- Le 21/01/2010 à Mons à 18.30 heures
Seront présents : Fabrice APPELS, Robert APPELS, Jacques LECRIVAIN, Jean-Marie RAQUEZ, Emeline PENAY
- Le 26/01/2010 à Kain à 19.30 heures
Seront présents : Fabrice APPELS, Robert APPELS, J.-R. MOYART, Emeline PENAY

Des membres du Conseil d'administration, du Conseil judiciaire du Hainaut ainsi que du comité provincial seront également présents afin de répondre aux interrogations des clubs et d'écouter leurs remarques et réflexions.

6. Courrier

- André Remy: reçu PV 11, 12, 13 et 14
- Michel Collard : reçu information concernant les clubs en retard de paiement
- Bruno Averlant : reçu courrier concernant cours arbitrages. Compétence du CP.
- Christophe Nottelaers : reçu propositions de modifications statutaires (suite à la réunion du 7/12/2009)
- Christophe Deman: reçu invitation 60^{ème} anniversaire du REBC Templeuve.

- Luc Roquelle : excuse pour non présence à la réunion décentralisée
- Philippe Coquelet : excuse pour non présence à la réunion décentralisée
- Le groupement a également reçu de nombreux vœux qu'il réciproque bien volontiers.

7. Divers

- Prochaine réunion : réunion le 8/02/2010 à 19h à Fleurus

APPELS Fabrice
Président

PENAY Emeline
Secrétaire